« Assurance RPE (Résolution Positive d'Épreuves) » 1° dimanche après l'Épiphanie – 14/01/2024

Le royaume de Dieu et le baptême sont comparables à une assurance. Une assurance que j'ai appelée RPE. RPE, veut dire Assurance Résolution Positive d'Épreuves. C'est-à-dire que notre Dieu nous propose une assurance pour que chaque épreuve dans notre vie puisse avoir une bonne résolution, une résolution positive.

Et qu'est-ce que nous offre cette assurance RPE? Parce que toute assurance offre un service, n'est-ce pas? On ne va pas souscrire à une assurance si elle ne donne rien en échange. Notre Dieu nous offre quelque chose en échange. Et la première des choses qu'il nous offre, c'est une assistance et un service client disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Il est un Dieu qui accompagne, un Dieu qui se rend présent, un Dieu qui agit pour assister ceux qu'il assure, pour nous assister par les moyens de grâce, un Dieu qui vient aider les siens par la parole et par les sacrements. Un Dieu qui est à l'écoute chaque jour de notre vie, à n'importe quelle heure.

Quand on a besoin de parler avec lui, nous pouvons prier, et nous avons l'assurance qu'il nous écoutera. Nous avons l'assurance qu'il prendra en compte notre prière, nos besoins, et qu'il nous exaucera selon sa bonne volonté. Il est là 24 heures par jour, non seulement présent, mais également en action, agissant en faveur des siens. Il apporte la paix, nous offre une conscience tranquille pour notre quotidien. Parce qu'on est assuré, on peut se sentir soulagé. On peut avoir de l'espoir et vivre avec conviction, car ce Dieu nous assiste les 24 heures de la journée. Il nous parle par sa Parole, nous soutient par les sacrements, nous accorde courage et force pour pouvoir supporter chacune des épreuves qui se présentent.

Cette assurance offre aussi une résolution positive, c'est pour cela qu'elle s'appelle RPE. Cela signifie que chaque épreuve dans notre vie aura une fin heureuse. Chaque épreuve, toute épreuve de notre vie, arrivera à un moment donné à sa fin. Parfois, quand on est soumis à l'épreuve, on pense qu'elle sera présente pour toute la vie. Mais la promesse de Dieu est que toute épreuve a un commencement et une fin. Sa promesse pour ses enfants est que l'épreuve arrivera à sa fin, et cette fin sera heureuse. Celui qui a la foi pourra non seulement supporter cette épreuve grâce à son assistance, mais il pourra

la surmonter, il pourra passer au-delà, il pourra se relever après cette épreuve. Ceci est offert dans cette assurance de notre Seigneur.

L'assurance RPE nous offre également une formation personnalisée, c'est ce qu'on appelle l'apprentissage. On apprend à travers nos épreuves. Dieu nous donne des leçons à travers nos épreuves. Il nous enseigne le chemin que nous devons suivre, nous apprend à nous rapprocher de lui. Il nous accorde la sagesse à travers les épreuves, et nous donne cette intelligence de savoir quand et comment agir, afin de ne pas commettre la même erreur encore et encore.

Dieu nous accorde une formation personnalisée parce que chacun de nous apprend différentes choses de son expérience et de la Parole de Dieu. La Parole de Dieu est la même pour tous, mais dans situation de chacun, elle a une valeur différente. C'est à travers les épreuves que Dieu nous offre cette sagesse, ces leçons de vie qui nous font croître dans la connaissance, non seulement de sa parole, mais aussi de l'expérience humaine.

Dans cette assurance, notre Seigneur nous offre aussi une garantie de Nouveau Départ. En cas de chute, en cas de faiblesse, cet assureur ne nous laisse pas tomber. Si on n'a pas pu supporter, on n'a pas pu surmonter l'épreuve de notre vie, et nous avons cédé sous le poids, cet assureur nous garantit qu'il viendra nous chercher, qu'il nous prendra par la main et qu'il nous relèvera. Et s'il le faut, parce qu'on est blessé, il nous prendra dans ses bras pour nous aider à continuer. Une garantie de nouveau départ, quoi qu'il arrive.

Les épreuves qui se présentent à chacun de nous ne sont rien en comparaison avec la grâce et l'amour de notre Dieu. Il nous garantit que nous pourrons recommencer, que chacun de nous pourra se remettre de cette situation et qu'avec lui, nous pourrons continuer. Il y aura toujours un nouveau départ.

Cette assurance RPE (Résolution Positive d'Épreuve) nous promet aussi le Paradis Direct, pas de stade intermédiaire, pas de purgatoire. Un paradis direct pour tous ceux qui sont assurés. Résurrection des morts, repos éternel. L'assurance en Jésus-Christ nous garantit qu'au moment de la mort, et par la foi, nous passons à sa présence glorieuse pour l'éternité. C'est écrit dans l'assurance, c'est 100 % certain, c'est garantie par le sang de Christ, par la nouvelle alliance qu'il a établie avec nous. C'est cette foi qu'il veut renouveler en nous chaque jour.

Par contre, il faut que ce soit clair, cette assurance n'offre pas un bouclier contre le malheur. Ce n'est pas parce qu'on est en Christ que rien de désagréable ne nous arrivera dans la vie. Nous affronterons des épreuves, nous aurons des difficultés, des problèmes, des soucis.

Cette assurance n'offre pas non plus l'obtention de tous les caprices. On ne doit pas croire que chaque prière formulée inutilement sera accordée ou exaucée. Et cette assurance n'offre pas non plus des solutions magiques à nos problèmes. Bien que nous souhaitions que Dieu nous offre des solutions magiques, ce n'est pas ainsi que cela fonctionne. L'assurance ne marche pas de cette manière. Bien sûr, Dieu fait des miracles, c'est certain, et il continue de les faire. Cependant, il n'offre jamais le miracle comme solution automatique. Si Dieu veut faire un miracle, tant mieux, mais nous devons savoir que l'épreuve doit être surmontée avec foi.

Cette assurance que Dieu nous propose pour nos épreuves, comment fait-on pour l'acquérir? Comment l'obtient-on? Est-elle pour chacun, est-elle pour moi? Combien coûte cette assurance? Y a-t-il une mensualité, puis-je payer par année?

La bonne nouvelle est que cette assurance est gratuite. On sait qu'il n'y a rien de gratuit en ce monde, quelqu'un paye. Cependant, cette assurance est gratuite pour nous. Gratuite car Jésus-Christ a payé pour nous. Il a payé au prix de sa vie pour que nous puissions profiter de cette assurance qui nous promet assistance, service client 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il a payé pour cette assurance qui nous promet la résolution de nos problèmes, la sagesse, l'apprentissage, la croissance, un nouveau départ s'il le faut, et la gloire pour quand nous devrons quitter ce monde.

L'Assurance est gratuite, mais où est-ce qu'il faut signer? Quand est-ce qu'il faut signer? Quand est-ce que je peux souscrire à cette assurance? On parle d'une Signature Immédiate, sans prérequis, sans examen de ton état de santé ou de ton état spirituel, sans condition. Dieu ne va pas te regarder et dire : "Ah, mais toi, tu es déjà trop malade, je ne vais pas te donner l'assurance, sinon je vais perdre de l'argent." Ou dire "Non, toi non! Tu as fait trop d'erreurs, je ne peux pas te donner cette assurance, je ne peux pas te garantir l'entrée au paradis."

Dieu donne cette assurance sans condition, sans regarder en arrière, sans regarder ton passé. Lors de ton baptême, tu as été uni au Sauveur, tu as été uni au Christ, tu as été uni dans sa mort, tu as été uni à sa résurrection.

Uni au Christ tu reçois en bénéfice un bonus. Le bonus qui appartient à Jésus-Christ. Ce bonus, c'est la victoire du Christ sur la mort, c'est la victoire du Christ sur le péché. Cette victoire nous a été accordée lorsque nous avons été baptisés.

Dieu a laissé cette victoire dans l'eau, pour qu'au moment où nous sommes baptisés dans cette eau, nous soyons recouverts de cette victoire. Dieu a laissé la justice du Christ dans l'eau, pour que nous, qui sommes baptisés dans cette eau, soyons revêtus de cette justice du Christ.

En même temps que nous bénéficions de ce bonus, notre malus est effacé, complètement effacé. Lorsque je suis baptisé j'obtiens le pardon complet de tous mes péchés. Tous mes péchés restent dans l'eau, et Christ, qui est baptisé, prend tous ces péchés qui étaient dans l'eau sur lui pour les porter sur la croix, afin d'en payer le prix, afin de nous en débarrasser et de nous délivrer de toutes les conséquences. Il efface complètement notre péché et notre malus.

Si vous voulez acquérir cette assurance, sachez aussi qu'il n'y aura aucune surprise. Cette alliance que Christ a établie avec nous dans le baptême est éternelle. Il ne va pas nous demander plus tard de commencer à payer une mensualité. Il n'y a pas un abonnement futur caché. Ce sera toujours gratuit. C'est ce qui est garanti par sa parole, c'est ce qui est garanti par les sacrements, c'est ce qui est garanti par sa grâce. Nous avons cette assurance avec tout ce qu'elle offre, nous l'avons depuis le baptême.

On peut se demander quelle est la franchise en cas de malheur, en cas de difficulté, en cas de pépin. On sait comment ça marche : L'assureur dit qu'on est couvert, mais après, lorsqu'il faut demander un remboursement, on nous dit qu'il y a un pourcentage à notre charge, il y a une franchise à payer.

Quelle est la franchise à payer dans cette assurance RPE (Résolution Positive des Épreuves)? Eh bien, cette franchise est de 0%. On n'a rien à payer, tout est pris en charge par Jésus-Christ. Si on est dans le malheur, ce n'est pas à cause de nos péchés. Si nous souffrons une épreuve aujourd'hui, ce n'est pas à cause du péché que nous ayons commis hier, la semaine dernière, ou l'année dernière. Dieu ne fonctionne pas de cette façon.

Dieu a pardonné tous nos péchés, il les a pardonnés complètement. Mon malheur n'est pas dû à cause de mes péchés, ce n'est pas que je dois payer à travers les souffrances un accès à la vie éternelle, absolument pas. Il y a franchise zéro (0%).

De la même façon que je ne peux rien faire pour obtenir cette assurance, de la même façon je ne peux rien faire avec mes péchés pour annuler la grâce de mon Dieu. Je peux, oui, abandonner le chemin du Seigneur. Mais si je demeure dans la foi, je dois me rappeler que lui, il n'abandonnera jamais. Nous sommes ses enfants bien-aimés.

On a entendu cette phrase que tout le monde a entendue lors du baptême de notre Seigneur. L'Évangile nous dit que le ciel s'est déchiré, et que le Saint-Esprit est descendu comme une colombe. De ce ciel déchiré, on a entendu cette voix qui disait, "Tu es mon fils bien-aimé, tu as toute mon approbation" - celui qui est bon pour moi, en qui je me plais.

Puisque nous avons été baptisés en Jésus, baptisés en sa mort, ces mots sont les mêmes pour nous. Quand Dieu nous regarde, il nous dit, "Tu es mon fils bien-aimé, tu comptes avec mon approbation." Bien sûr, je suis conscient que ce n'est pas la mienne, c'est celle du Christ, car dans le baptême, j'ai été revêtu de la justice du Christ. Dans le baptême, j'ai été revêtu du Christ luimême, qui est le Fils de Dieu. Je suis un enfant par adoption, mais je suis un enfant quand même. Je n'ai rien à payer, car en Christ, Dieu m'a déjà assuré sa présence et mon éternité.

Lorsqu'on cherche une assurance ou n'importe quelle autre chose, on veut connaître l'avis et l'expérience des gens. On va tout de suite chercher les "étoiles". Quelle est l'Expérience Utilisateur de l'assurance RPE ? Quelle est l'avis des autres personnes à propos de cette assurance que Dieu propose pour nos épreuves ? Eh bien, nous avons ceux qui mettent une mauvaise note et qui disent, "Dieu n'a rien fait pour moi dans le pire des moments de ma vie. Dieu m'a abandonné, il m'a lâché, il m'a laissé tout seul."

Beaucoup de gens pensent de cette façon. Beaucoup de gens pensent que Dieu abandonne dans l'épreuve, que Dieu est un bon ami quand tout va bien, mais quand les choses ne fonctionnent pas, Dieu reste sur un côté, il regarde comment tu te débrouilles, et puis, si ça va, il revient. Les faux amis agissent comme ça. Mais Dieu n'agit pas de cette façon.

En réponse à cette mauvaise évaluation d'un utilisateur, l'assureur dit : "Nous regrettons votre mauvaise expérience, mais vous n'avez jamais fait appel à nos services".

Si tu as un pépin, si tu as un souci, et tu ne vas pas dans la prière, si tu ne vas pas chercher dans la Parole, si tu ne vas pas à la recherche de sa grâce dans la Sainte Cène, tu ne peux pas te plaindre que Dieu n'a rien fait pour toi.

Si tu ne fais pas valoir ton assurance, tu ne peux pas te plaindre que Dieu ne t'a pas assuré. Dieu sait ce qui nous arrive. Dieu sait ce qu'il t'arrive. Il connaît les épreuves que tu es en train de supporter, mais il veut t'entendre le dire. Il veut t'entendre lui raconter quel est ton souci, quelle est cette épreuve. Il veut t'entendre lui demander son aide. Son assurance nous garantit son assistance, son écoute, et son action favorable.

Puis il y a les personnes qui mettent une bonne qualification à l'assurance RPS, les 5 étoiles. L'une d'elle aurait bien pu écrire ce commentaire : "Lorsque le malheur s'est présenté, j'ai tout de suite appelé Dieu dans la prière et je suis allé chercher sa volonté dans les moyens de grâce. L'assureur m'a rappelé que mes péchés étaient pardonnés, que ce qui m'arrivait n'était pas à cause de mes péchés. L'assureur m'a rappelé que mes péchés sont restés dans l'eau et que Jésus-Christ les a pris sur lui. L'assureur m'a rappelé que je suis un enfant de Dieu, et que je pouvais laisser mes soucis pour que Jésus-Christ les prenne en charge et qu'il me conduise dans les mauvais moments. L'assureur a confirmé l'alliance par la Sainte Cène. Il m'a confirmé dans sa grâce, dans sa bonté, dans son amour, et dans son pardon. Et la gloire de mon Seigneur s'est manifestée à travers mon épreuve. Mon fiancé a été impacté par la foi, la force, le courage, la tranquillité et l'espérance que Dieu m'a donnés au milieu de cette épreuve. Il m'accompagne maintenant à l'église. Je recommande l'assurance RPE à tout le monde."

Quelle est ton expérience avec l'assurance RPE ? Quelle est ton expérience du don de Dieu dans le baptême ? Elle peut être bonne, elle peut être mauvaise. Il se peut que tu n'aies pas encore vu la fin de ton épreuve. Dans ce cas, souviens-toi que le contrat a déjà été signé. C'est déjà fait. Tout a été accompli en Jésus-Christ par sa mort et par sa résurrection. Le contrat a déjà été signé dans le baptême. Tu vis sous la grâce de ton Dieu, cette grâce t'accompagne chaque jour. Cette grâce te soutient à chaque moment de ta vie.

Si tu sens que tu as besoin de renouveler cette offre, si tu sens que tu as besoin de cette assistance, de cette écoute de ton Dieu, si tu sens que tu as besoin qu'il te donne la force, le courage, qu'il te donne la paix, le soulagement, la conviction, l'espoir. Si tu veux apprendre, si tu veux croître dans la sagesse, ou si tu veux te remettre d'un coup dur, si tu veux recommencer, si tu souhaites un nouveau départ, ou si tu es face à la mort et que tu veux avoir l'assurance que tu rentreras dans le Paradis, appelle ton assureur dans la prière. Raconte-lui ce qui t'arrive. Il le sait, bien sûr, mais il veut t'entendre. Sois certain qu'il ne déçoit jamais. Ses promesses sont claires, sa gloire brillera sur toi. Sa gloire se manifestera dans ta vie, et d'autres pourront la voir et être impactés à leur tour.

Écoute ton Dieu et sois confirmé dans sa parole. Sois confirmé aujourd'hui dans la Sainte Cène. Cette assurance a été signée. Cette assurance est pour toi, afin que tu puisses être certain que les épreuves seront résolues positivement, favorablement, et que la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, garde votre cœur, et vos pensées en Jésus-Christ, le garant de cette assurance, le garant de la Résurrection, le garant de la vie éternelle. Amen.